

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

Lundi 12 juin 2023 à 19h

Procès-verbal

Avant de céder la parole à l'animateur de l'assemblée, José Malo, directrice générale, mentionne que le rapport annuel sera disponible sur le site web dès qu'il sera signé.

Étaient présents/présentes

Membres	Membres	Assistaient
Allard Danik	Nadeau Pierre	Déziel Elizabeth
Blette Isabelle	Pétrignani Cécile	Houle Sophie
Boucher Émilie	Prince François	St-Gelais Sabrina
Bureau François	Raymond Alexandre	Larouche Simon
Dispaltro Mario	Raymond Patrick	Malo José
Dussault Olivier	Raymond Stéphane	Paquin Ginette
Fournier Chantale	Raymond Noémie	Rae Kennedy Krista
Grenon Alain	Sauvé Sylvie	Rodrigue Carolyne
Lemire Maxime	St Laurent Johanne	
Levesque Pierre Yves	Ziegler Alexandre	
Morissette Eve	Renaud Julie	
Labbé Francine	Ziegler Éric	

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée est faite à 19h06.

2. Vérification de la régularité de la convocation

Marco Dispaltro, président du C.A., confirme la régularité de la convocation à l'assemblée générale annuelle 2023.

Date de l'envoi : 23 mai 2023

3. Vérification du droit de présence et du quorum

Carolyne Rodrigue a vérifié le quorum.

Marco Dispaltro confirme qu'il y a quorum et que tous les membres présents sont en règle.

4. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée

Résolution NO AQSPC 12.06.2022/01

Marco Dispaltro suggère Me Sabrina St-Gelais à titre de présidente d'assemblée et Carolyne Rodrigue, à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est dûment proposé par François Bureau et appuyé par Pierre Nadeau que soient élus Me Sabrina St-Gelais, à titre de présidente d'assemblée et Carolyne Rodrigue, à titre de secrétaire d'assemblée.

Me Sabrina St-Gelais et Caroline Rodrigue acceptent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution NO AQSPC 12.06.2022/02

Il est dûment proposé par Éric Ziegler et appuyé par Eve Morissette que l'ordre du jour soit adopté avec le retrait des points 7 et 12 en gardant le point 14. Varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du mercredi 22 juin 2022

Résolution NO AQSPC 12.06.2022/03

Me St-Gelais demande une dispense de lecture.

Il est dûment proposé par François Bureau et appuyé par Olivier Dussault d'accepter la demande de dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 juin 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution NO AQSPC 12.06.2022/04

Il est dûment proposé par Émilie Boucher et appuyé par François Bureau d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 juin 2022 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Présentation du rapport du président et de la direction

Considérant ses dix ans au sein du conseil d'administration et son non-renouvellement de mandat, Marco Dispaltro, le président sortant dépose un rapport personnalisé empreint de beaucoup d'émotion. Des remerciements bien sentis de la part des membres s'en suivent.

José Malo, directrice générale dresse un bilan des actions de l'année 2022-2023. Elle présente la nouvelle équipe de permanentes et invite chacune à prendre la parole.

8. Présentation du rapport des activités de l'année 2022-2023

Élizabeth Déziel fait le bilan des activités relié au boccia et présente ses nouvelles fonctions. Elle souligne à son tour que la nouvelle équipe apporte un vent de fraîcheur et permet de développer des secteurs importants pour le développement de services de l'association.

Simon Larouche, entraîneur de l'équipe du Québec, présente les actions et les résultats du programme de l'équipe du Québec de boccia.

9. Ratification des résolutions et des actes adoptés ou posés par les administrateurs.

Résolution NO AQSPC 12.06.2022/05

Il est dûment proposé par François Prince et appuyé par Eve Morissette que les résolutions et les actes adoptés ou posés par les administrateurs du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 soient adoptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Dépôt des rapports financiers se terminant le 31 mars 2023

La présentation des états financiers est faite par Sophie Houle, auditrice. Les membres reçoivent les résultats et se disent satisfaits du travail de la gouvernance.

11. Nomination d'un audit indépendant

Résolution NO AQSPC 12.06.2022/06

Madame Sophie Houle nous a fait part de ses intentions pour la prochaine année. Compte tenu de son bon travail, le conseil d'administration suggère à l'assemblée de poursuivre avec les services de madame Houle pour l'année 2023-2024.

Il est dûment proposé par Pierre Nadeau et appuyé par Chantale Fournier que madame Sophie Houle soit nommée à titre d'auditrice indépendante pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Affaires nouvelles

12.1

José Malo souligne que l'année 2022 a été marquée significativement par le déménagement du Regroupement Loisir et sport Québec et de toutes les fédérations. Le personnel de l'Association est bien heureux des nouveaux locaux et de toutes les installations de la Maison du loisir et du sport du Québec.

12.2

Présentation du vidéo de remerciement pour Marco Dispaltro pour les 10 années au sein du conseil d'administration. Vidéo qui sera mis en ligne sur la chaîne YouTube de l'AQSPC.

Marco Dispaltro a fait ses remerciements pour ce souvenir remarquable qu'il reverra avec plaisir.

13. Élection des administrateurs

Me St-Gelais suggère Ginette Paquin à titre de présidente d'élection et Kista Rae Kennedy et Élizabeth Déziel à titre de scrutatrices.

Résolution NO AQSPC 12.06.2022/07

Il est dûment proposé par François Bureau et appuyée par François Prince que soient élus Ginette Paquin à titre de présidente d'élection et Kista Rae Kennedy et Élizabet Déziel à titre de scrutatrices.

Elles acceptent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

En vertu des règlements généraux, lors d'une année impaire, il y a 3 postes à pourvoir. Mme Ginette Paquin, présidente d'élection et membre du Comité de mise en candidature présente la démarche et indique que les personnes suivantes; Émilie Boucher, François Prince, Olivier Dussault et Patrick Raymond ont signifié leur intention au comité de mise en candidature et que celles-ci ont été acceptées.

Il est signifié que les membres ont reçu par courriel un lien pour la plateforme de votation pour OSBL Scrutari. Une période de vote est allouée de 20h12 à 20h22.

Conséquemment, sont élus par vote secret :

- Monsieur François Prince
- Monsieur Olivier Dussault
- Madame Émilie Boucher

Il est mentionné que les nouveaux élus et les autres membres du CA sont attendus pour une rencontre aussitôt l'AGA terminée.

14. Varia

Aucun point supplémentaire n'est signifié.

15. Levée de l'assemblée

Résolution NO AQSPC 12.06.2022/08

Il est dûment proposé par François Bureau appuyé par Pierre Nadeau et unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h30.

François Bureau

Président

Émilie Boucher

Secrétaire

